



**Règlement du jeu concours**  
**« CONCERT SWEET FM Live VIP »**  
**du jeudi 21 décembre 2023**



**ORGANISATEUR :**

La Ville de La Ferté-Bernard – Collectivité territoriale -siret 21720132600014-  
13 rue Viet – 72400 LA FERTE-BERNARD

**LE JEU-CONCOURS**

Ce jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat.

***Objet :***

Pour sa promotion, la radio SWEET FM organise un concert privé en partenariat avec la Ville de La Ferté-Bernard. Cette dernière fera gagner 50 places de ce concert gratuit qui aura lieu le jeudi 21 décembre 2023 à 20 h 00 au Centre culturel Athéna.

***Durée :***

Du lundi 4 décembre 2023 au jeudi 14 décembre 2023 aux horaires d'ouverture des commerces accueillant une urne. (Liste ci-dessous)

***Personnes autorisées à participer :***

Ouvert à tous, sous la responsabilité d'un parent ou d'un tuteur légal pour les mineurs.

***Où participer :***

Chez les commerçants et lieux publics suivants :

- A Tous Jeux, 34 Rue d'Huisne - 72400 La Ferté-Bernard
- Aux Pays des Saveurs, 11 Rue Robert Garnier - 72400 La Ferté-Bernard
- Axa, 1 Place Ledru Rollin - 72400 La Ferté-Bernard
- Bacchus, 3 Rue Robert Garnier - 72400 La Ferté-Bernard
- Fripouille, 7 Rue d'Huisne - 72400 La Ferté-Bernard
- JouéClub, Avenue Jean Béalet - 72400 La Ferté-Bernard
- La Pause Gourmande, Rue Alfred Marchand, 72400 La Ferté-Bernard
- L'Étoile Orientale, 11 bis Rue Voltaire, 72400 La Ferté-Bernard
- Repaire du Lac, Espace du lac, Avenue Jean Monnet - 72400 La Ferté-Bernard
- Mairie, 13 rue Viet - 72400 La Ferté-Bernard
- Médiathèque-ludothèque Jean d'Ormesson, 5 Rue Alfred Marchand - 72400 La Ferté-Bernard

***Comment participer :***

Le participant doit remplir lisiblement le bulletin de participation afin d'avoir la possibilité d'être contacté s'il est tiré au sort.

Le participant doit déposer son bulletin, dûment rempli, dans l'urne chez un des commerçants participants.

Le participant ne peut remplir qu'un seul bulletin par commerçant participant.

***Lots mis en jeu :***

50 places de concert qui n'ont pas de valeur commerciale.

Un bulletin gagnant correspondant à 2 places, 25 bulletins seront tirés au sort et le gagnant choisira une personne pour l'accompagner.

***Tirage au sort :***

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 15 décembre à 16 h en présence de M. le Maire, d'élus, du président de l'association Acheter Fertois.

A l'issue du tirage au sort, tous les tickets de ce jeu seront détruits. Aucune donnée n'est stockée dans un quelconque fichier, ni communiquée à quiconque à des fins commerciales.

***Annonce aux gagnants :***

L'annonce aux gagnants se fera par mail ou par téléphone.

A noter : présentation d'une pièce d'identité obligatoire pour entrer le soir du concert.

Le règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la ville de La Ferté-Bernard.